

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 102 (1951)

Heft: 11

Nachruf: Nekrologe = Nos morts

Autor: Petitmermet, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der Sache zu tun und kann nicht die Anwendung unhaltbarer Methoden bei der Analyse der Versuche rechtfertigen. Es spielt nämlich keine Rolle für die geführte Begründung, ob man mit Klonen oder Populationen arbeitet.

Eine Entgegnung auf die übrigen Bemerkungen Fischers müßte zu einer Wiederholung des früher Gesagten führen. Ich möchte lediglich hervorheben, daß die Ausführungen Fischers auf Seite 668: « Nach Lars Strand müßte sich der Ausgleich so zugetragen haben, daß verhältnismäßig schwachwüchsige Herkünfte auf besseren Boden, raschwüchsige auf schlechteren Boden (innerhalb einer Anbaufläche) gepflanzt wurden, was sich natürlich ausgleichend ausgewirkt hätte », nicht haltbar sind. Der Ausgleich zwischen den Herkünften kann zum Beispiel auch in einem Ausgleich lokaler Bodenunterschiede begründet sein. Es ist auch sehr wahrscheinlich, daß ein solcher Ausgleich stattfindet, u. a. weil die Wurzeln sich mit steigendem Alter mehr und mehr ausbreiten, teils sogar in die Nachbarparzellen hinein. Wenn wir eine solche Begründung nicht hinnehmen, wie sollen wir da einen Ausgleich *innerhalb* der Herkunft erklären?

Ich bin mir darüber klar, daß der Ausgleich zwischen den Herkünften reell und nicht « errechnet » ist. Man wünscht indessen bei einem Versuche nicht die Verhältnisse der untersuchten Versuchsflächen *allein* klarzulegen, sondern festzustellen, ob eine Tendenz an sich vorliegt.

Seit R. A. Fisher seine geniale Methode, die Varianzanalyse, ausgearbeitet hat, hat diese viele Forscher vor unrichtigen Folgerungen bewahrt. Es ist unbedingt anzustreben, daß diese Methode auch weiterhin vor allem diesem Ziele dient.

NEKROLOGE · NOS MORTS

Henri Badoux †

Professeur de sciences forestières

1871—1951

Au mois d'août 1902, l'auteur de ces lignes entrat en stage chez l'inspecteur du troisième arrondissement forestier vaudois, Henri Badoux, à Montreux. J'étais le premier stagiaire de cet inspecteur. Le maître et le stagiaire faisaient donc leurs premières armes, chacun à sa façon, et devaient chercher à s'adapter l'un à l'autre, à trouver un terrain d'entente et à réduire au minimum les inconvénients dus à la tendance qu'ont parfois les jeunes gens frais émoulus de l'Ecole forestière à vouloir tout savoir. Grâce au tact et au savoir-faire du maître de stage, les résultats furent, dans le cas particulier, satisfaisants, et, une année plus tard, l'inspecteur et le stagiaire étaient devenus une paire de bons amis.

Henri Badoux, dont nous déplorons la mort, était né à Cremin sur Moudon le 22 mai 1871. Après avoir achevé très jeune ses études secondaires à Lausanne, il fit, à titre volontaire, un stage préliminaire chez l'inspecteur Vogler,

à Schaffhouse. A 17 ans, il entrait à la Division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale, où l'enseignement dans les sciences forestières était alors donné par Landoldt, Bühler et Kopp. Après avoir obtenu, en 1891, le diplôme d'ingénieur forestier, il suivit pendant deux semestres les cours de l'Université de Munich et accomplit ensuite les stages réglementaires auprès de M. Bertholet, inspecteur forestier, à Lausanne, et au Service cantonal vaudois des forêts. En 1894, il obtint le brevet fédéral d'éligibilité à un poste supérieur de l'administration forestière. De 1895 à 1898, il fut assistant à la Station fédérale de recherches forestières placée, à cette époque, sous la direction du professeur Bühler.



En 1898, le nombre des arrondissements forestiers du canton de Vaud fut porté de six à onze et Henri Badoux nommé inspecteur du troisième arrondissement (Vevey) qui comprenait, à ce moment-là, la partie occidentale du district d'Aigle et le district de Vevey. Il a fonctionné en cette qualité jusqu'en 1915. Après l'ouverture du chemin de fer du Montreux-Oberland bernois, on lui confia les forêts du district du Pays-d'Enhaut; les communes du district d'Aigle furent incorporées au deuxième arrondissement.

L'arrondissement de Vevey, tel qu'il existait en 1898, était bien fait pour donner satisfaction à un jeune forestier épris de sa profession et aimant la montagne. C'était le cas d'Henri Badoux qui y a trouvé une foule de problèmes propres à maintenir en éveil ses goûts de chercheur. La forêt de montagne était représentée par des peuplements fort variés, allant de la haute futaie de Certaillon, commune du Châtelard, avec ses arbres de 50 mètres de hauteur jusqu'aux maigres taillis de l'Efflot de Veyges, commune de Leysin. En bon forestier Badoux a su appliquer à chaque forêt le traitement qui lui convenait, sans jamais s'accrocher à une formule. Il avait cependant des préférences marquées,

ce qui est compréhensible, pour les forêts cantonales. C'est ainsi qu'il affectionnait particulièrement la forêt de la Joux-Verte sur Roche, forêt que d'anciennes exploitations et les ouragans avaient malmenée et dont la restauration réclamait toute son attention. Il s'intéressait aussi beaucoup à deux petites forêts domaniales situées dans le district de Vevey. La forêt de Chillon (16 ha), au-dessus du château de ce nom, présente sur une petite surface une richesse d'essences qu'on ne retrouve guère chez nous. Quant à la forêt de l'Alliaz (42 ha), à l'altitude moyenne de 1200 m, elle est certainement une des plus productives de la région. L'arrondissement renfermait aussi des basses forêts dans la Plaine du Rhône. Le travail qui a surtout intéressé Badoux dans cette partie de l'arrondissement a été la création, par les soins de l'Etat, de trois grands rideaux-abris traversant la vallée. Ces rideaux ont à présent 50 ans d'âge et font honneur à ceux qui les ont projetés et mis à exécution, abstraction faite de l'emploi exagéré des résineux qui bénéficiaient à l'époque d'une vogue peu justifiée.

Badoux était avant tout botaniste et sylviculteur. Les travaux du génie civil ne l'enthousiasmaient guère; néanmoins il leur a voué aussi l'attention nécessaire, comme il était de son devoir. Il suffit pour cela de rappeler qu'il a eu à occuper intensivement des travaux de défense contre les avalanches de Malatrait et de Hauférus sur Villeneuve et des vastes projets d'assainissement et de reboisement de la Haute-Veveyse, commune de Saint-Légier. Plus tard, au Pays-d'Enhaut, il a consacré plus de temps encore à des travaux de ce genre.

Henri Badoux se plaisait beaucoup dans son arrondissement. Comment en aurait-il été autrement dans un si beau pays. Il me souvient que nous restions, l'un et l'autre, en admiration devant le panorama qui s'étalait sous nos yeux, lorsque le matin, de bonne heure, nous contemplions, de Chamby ou de Sonchaux, la grande nappe bleue du Léman et ses rives enchanteresses. Il y avait encore d'autres raisons qui attachaient Badoux à cette contrée. De nature sociale, il avait su se faire apprécier de la population en général et des municipalités en particulier. Ses conseils étaient écoutés et ses ordres suivis. Il habitait dans la commune du Châtelard-Montreux où il a fait partie longtemps du Conseil communal et de diverses sociétés et organisations locales.

Un tableau de l'activité d'Henri Badoux dans le canton de Vaud serait incomplet s'il ne retraçait pas le rôle important qu'il a joué au sein de la Société vaudoise des forestiers (aujourd'hui Société vaudoise de sylviculture). Entré en 1902 au comité de cette société, après le départ de Decoppet pour Zurich, il en fut élu président en 1906 et conserva cette fonction jusqu'en 1913. Pendant tout le temps de sa présidence, la société déploya une grande activité. Pour ne pas allonger, je me bornerai à rappeler deux objets dont il s'est occupé avec sollicitude. Il s'agit des pépinières scolaires et des «Beaux arbres du canton de Vaud», parus en deux volumes en 1910 et 1912. Badoux avait été amené à proposer cette publication par la visite et l'étude des richesses que renfermaient les nombreux parcs de la région de Vevey, où il se trouve beaucoup d'arbres d'essences variées et de toutes dimensions. «Les beaux arbres du canton de Vaud» furent une pleine réussite, bien méritée du reste par les soins apportés au texte, aux photographies et à l'impression. C'est de cette époque que date le grand intérêt porté par Badoux aux essences exotiques.

Auparavant déjà, il s'était fait remarquer par des articles parus dans le *Journal forestier suisse* et par d'autres reproduits dans la presse locale pour attirer l'attention du public sur des questions forestières. Il avait un style élégant et recherché, mais restait cependant toujours à la portée de tous ses lecteurs. La Société forestière suisse le chargea, en 1912 et de nouveau en 1925, de traduire les deux éditions de l'ouvrage de Flury «La Suisse forestière». Il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction générale.

La recherche des beaux arbres dans le canton de Vaud avait amené Badoux à s'intéresser à la protection de la nature. Dans cet ordre d'idées, il fit adopter, avec le concours de son collègue Glutz, en 1907 par l'assemblée générale de la Société forestière suisse une motion visant la création de réserves forestières. Cette motion contribua, dans une certaine mesure, à hâter la réalisation du Parc national suisse. Pendant de longues années, Henri Badoux fut vice-président de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Lorsqu'en 1914 une chaire de professeur à l'Ecole forestière devint vacante par la nomination de Decoppet aux fonctions d'inspecteur général des forêts, Badoux hésita longtemps avant de poser sa candidature. Il ne pouvait se résigner à quitter son bel arrondissement et il me reste le souvenir d'une rencontre près de Morat, où nous étions tous deux en service actif, lui en qualité de capitaine commandant une compagnie de sapeurs, et au cours de laquelle j'ai insisté vivement pour qu'il s'inscrive dans l'intérêt et pour le bon renom de la Suisse romande. Le 16 février 1915, il était nommé professeur de sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale. Ses collègues vaudois et la population entière de son arrondissement, tout en étant heureux de cet avancement bien mérité, regrettèrent de le voir quitter le canton de Vaud auquel il avait rendu des services qui n'ont pas été oubliés.

La tâche qui attendait le professeur Badoux à Zurich était ardue parce que son enseignement s'étendait à deux branches des sciences forestières bien différentes l'une de l'autre: la politique forestière et la protection des forêts. Ses goûts l'ont porté à s'intéresser surtout à la seconde de ces sciences. Dans ce domaine, il a beaucoup travaillé, souvent en collaboration avec Auguste Barbey, un entomologue distingué. Ensemble, ils ont examiné, entre autres, quelle influence les insectes nuisibles vivant à l'état endémique dans le Parc national pouvaient avoir sur les forêts du voisinage.

A l'occasion de la cérémonie funèbre du 4 août 1951, à l'église française de Zurich, M. le professeur Knuchel a, avec raison, souligné la situation en vue qu'Henri Badoux occupait dans cette ville. Possédant l'allemand aussi bien que le français, il servait de trait d'union entre les professeurs et les étudiants des deux langues. Grâce à ses dons d'initiative et d'adaptation, il a su mener à bien des pourparlers difficiles, atténuer des divergences de vues et trouver des solutions pratiques. Il avait la parole facile et savait enthousiasmer ses auditeurs par ses allocutions pleines d'humour. Le Cercle suisse français de Zurich l'avait choisi comme président dès 1924.

En 1925, il fut appelé à prendre la direction de l'Institut fédéral de recherches forestières, tout en conservant sa chaire à l'Ecole forestière. Il n'était pas un inconnu dans cet Institut puisqu'il y avait été assistant pendant trois ans. En sa qualité de directeur, tout en faisant continuer les recherches en cours,

notamment sur la constitution des forêts jardinées et sur l'influence de la forêt sur le régime des eaux, il a lui-même publié plusieurs travaux dans les «Annales» de l'Institut sur les essences exotiques, principalement sur le sapin Douglas et sur le pin Weymouth, puis sur l'activité de l'Institut de recherches pendant les quarante années de 1889 à 1929, et enfin plusieurs communications parues dans le *Journal forestier suisse*. En 1933, il a abandonné, de plein gré, la direction de l'Institut pour permettre à son fils, notre collègue M. Eric Badoux, d'obtenir une place d'assistant.

Le souvenir d'Henri Badoux se perpétuera dans les générations futures par les trente volumes du *Journal forestier suisse* parus sous sa rédaction de 1915 à 1945. Il s'est acquitté de cette tâche difficile et ingrate avec patience et persévérance; il a lui-même écrit beaucoup d'articles pour ce périodique. La Société forestière suisse lui avait décerné l'honorariat en guise de remerciement pour le dévouement dont il avait fait preuve comme rédacteur de son organe de langue française.

Le professeur Badoux avait pris part à plusieurs congrès internationaux et fait quelques voyages dans les pays qui nous entourent. Il avait acquis une grande notoriété auprès de nos collègues étrangers qui appréciaient beaucoup sa courtoisie et son entregent.

Henri Badoux a joui jusqu'à ses derniers jours d'une bonne santé qui lui a permis de conduire d'une main ferme les destinées de l'Ecole forestière dans des moments difficiles et de surmonter aussi la douleur causée par le départ prématuré de son épouse et d'un de ses fils.

Tous les forestiers suisses qui ont été en relation avec Henri Badoux garderont de lui le souvenir d'un aimable et bon collègue et d'un homme qui a bien servi son pays.

M. Petitmermet

Publications dues à la plume d'Henri Badoux

A. Dans les «Annales de l'Institut de recherches forestières»:

- 1895. Untersuchungen über das Wachstum auf verschiedenen Bodenarten.
Untersuchungen über Körnerzahl und Korngröße der Waldsämereien.
- 1898. Lichtversuche mit Deckgittern.
Untersuchungen über Sickerwassermengen.
- 1926. Observations sur le Douglas vert en Suisse.
- 1929. Le pin Weymouth en Suisse.
Coup d'œil sur l'activité de la Station de recherches forestières suisse pendant les quarante dernières années.
- 1930. Un exemple du développement progressif d'une forêt jardinée de sapin et d'épicéa et de la marche de son accroissement.
- 1932. Les essences forestières exotiques en Suisse.

B. Pour la Société vaudoise de sylviculture:

- 1910 et 1912. Les beaux arbres du canton de Vaud (2 volumes).

C. Pour la Société forestière suisse:

- 1912 et 1925. La Suisse forestière (traduction des deux éditions de l'ouvrage de Flury: «Die forstlichen Verhältnisse der Schweiz»).

D. Nombreux articles dans le «Journal forestier suisse».